

Indicateurs de suivi des milieux aquatiques et riverains et éléments pour le suivi et l'évaluation d'opérations de gestion

Journée technique
12 septembre 2019 à Dieupentale (82)

9h00	Accueil des participants
9h25	Ouverture de la journée
9h30	Indicateurs biologiques pour le suivi de l'état des masses d'eau (Directive Cadre sur l'Eau) et nouveaux indicateurs : intérêts et limites <i>Jean-Pierre REBILLARD (Agence de l'Eau Adour-Garonne)</i>
10h30	Le suivi et l'évaluation : qu'est-ce que c'est au final ? Le « suivi scientifique minimal » pour un suivi de la restauration des cours d'eau <i>Anne VIVIER (Agence Française pour la Biodiversité)</i>
11h30	Analyse de l'évolution du lit de la rivière Vère, après l'effacement d'un ouvrage et une recharge alluvionnaire <i>Emmanuel VRIGNON (Cellule D'Animation Territoriale à l'Espace Rivière du Tarn)</i>
12h15	Repas (à la charge des participants - voir bulletin d'inscription)
14h00	Quelles possibilités de suivi des corridors riverains et d'opérations de restauration associées ? <i>Ivan BERNEZ (UMR Ecologie et santé des écosystèmes - Agrocampus de Rennes)</i> <i>en collaboration avec Simon Dufour (Université de Géographie de Rennes / CNRS)</i>
15h00	Protocole de suivi Micro-Salamandre : outil au service du suivi de l'état hydromorphologique des cours d'eau du Tarn et Garonne <i>Emmanuel ROUX et Pascal COUGOULE (Cellule d'Animation Territoriale Rivières et Zones Humides du Tarn et Garonne)</i>
15h45	Clôture de la journée

Les présentations seront suivies d'un moment d'échanges avec la salle



Lieu :

Pôle Environnement
Déchèterie
350 chemin de la Fraysse
82170 DIEUPENTALE

Renseignements :

- Marie BERTHELOT, Présidente de Demain Deux Berges
demain2berges@gmail.com / 06 73 60 35 93
- Mélanie BARREAUD, Animatrice de Demain Deux Berges
anim.demain2berges@gmail.com / 07 61 43 89 72

L'association Demain Deux Berges :

Créée en 2002 et forte d'une centaine d'adhérents, l'association **Demain Deux Berges** (www.demain-deux-berges.fr) a pour objectif de renforcer les échanges professionnels et la communication entre les **acteurs de la gestion des milieux aquatiques à l'échelle du bassin Adour-Garonne**.

L'association s'inscrit dans un **partenariat interrégional** de réseaux d'acteurs de terrain et de gestionnaires de milieux aquatiques : www.reseauxrivieres.org.

Elle est également **conventionnée avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne** dans le but de promouvoir les politiques publiques de gestion des milieux aquatiques et de favoriser conjointement la mutualisation et l'échange d'expériences.

Merci de privilégier le covoiturage ou le train ; le nombre de places de parking est limité !!

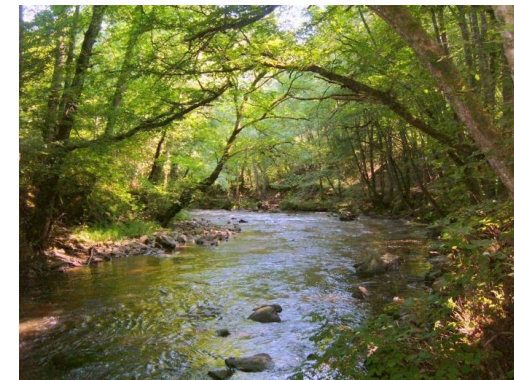
Un « événement covoiturage » a été créé pour l'occasion, n'hésitez pas à inscrire votre trajet sur le lien suivant :

<https://www.togetzer.com/covoiturage-evenement/ehc5y>



Tarif :

- Gratuit pour les adhérents à Demain Deux Berges
- 50 € pour les non-adhérents à Demain Deux Berges
Possibilité d'adhérer pour l'occasion (www.demain-deux-berges.fr/adherer.html).
- 14 € le repas



Indicateurs de suivi des milieux aquatiques et riverains et éléments pour le suivi et l'évaluation d'opérations de gestion

Bulletin d'inscription 12 septembre 2019 à Dieupentale (82)

Bulletin d'inscription à retourner avant le 5 septembre 2019 soit :

- **Par mail pour les paiements par mandat administratif à :**
anim.demain2berges@gmail.com
- **Par courrier pour les paiements par chèque à :**
Association Demain Deux Berges
SGSA - Mairie annexe
31230 L'ISLE-EN-DODON

Coordonnées :

NOM : _____ Prénom : _____
Organisme : _____ Fonction : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

Inscription : Comprend les frais d'organisation, l'accueil et le recueil des interventions.

Modalités	Tarifs	TOTAL
<input type="checkbox"/> Inscription en tant qu' <u>adhérent</u> à Demain Deux Berges	Gratuit	_____ €
<input type="checkbox"/> Inscription en tant que <u>non-adhérent</u> Demain Deux Berges (Possibilité d'adhérer pour l'occasion : www.demain-deux-berges.fr/adherer.htm)	50 €	
<input type="checkbox"/> Participation au repas (Merci d'informer l'association en cas d'allergie ou intolérance alimentaire)	14 €	

Paiement :

- Mandat administratif (**JOINDRE IMPERATIVEMENT UN BON DE COMMANDE**)
- Chèque à l'ordre de : Association Demain Deux Berges

Coordonnées de la structure à mandater :

Nom de la structure : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Personne à contacter : _____

Coordonnées bancaires de l'association Demain Deux Berges :

Crédit Agricole Toulouse et Midi-Toulousain – Agence de l'Isle-en-Dodon			
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
13106	00500	10143712151	36

*Demain Deux Berges est une association Loi 1901 enregistrée sous le n° W311002667 à la sous-préfecture de Saint-Gaudens
Nouvelle parution au Journal Officiel : 17 septembre 2011 – n° SIRET : 534 810 486 00017*

Engagement :

Je soussigné(e) _____,
m'engage à participer à la journée technique organisée par l'Association Demain Deux Berges,
le 12 septembre 2019 à Dieupentale (82170) et joins pour cela un bon de commande ou
un chèque de règlement d'un montant de _____€, au titre des frais
d'organisation de la manifestation.

A _____

Le _____

Signature